



Bordeaux, le 23 Novembre 2020

L'acharnement contre des syndicalistes continue.

Après les collègues de Melle, ce sont des collègues du Lycée Mauriac à Bordeaux qui sont mis·es en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C.

La rectrice de Bordeaux, sur ordre du ministre de l'Éducation Nationale n'a de cesse de multiplier les pressions ne supportant pas que l'on porte la contestation voire seulement la contradiction. elle n'est pas un cas isolé et démontre, si cela est nécessaire, que la volonté de politique répressive du ministère Blanquer ne désarme pas.

Que cela soit vis à vis des élèves, comme nous avons pu le constater lors des manifestations de l'année dernière, ou contre les collègues, les faits de grève sont criminalisés.

Nous rappelons que l'éducation c'est aussi la liberté d'expression comme le gouvernement aime à nous le répéter en ce moment !

L'expression syndicale et les désaccords qui remontent de la base sur des réformes que l'on tente de nous imposer font partie de notre liberté d'expression.

Nous n'accepterons pas que l'on tente de nous faire taire !

Nous nous élevons contre cette politique répressive qui touche plus largement bien d'autres secteurs que l'éducation.

Nous exigeons l'abandon des procédures disciplinaires et des décisions prises à l'encontre de nos camarades.

Notre solidarité ne faiblira pas !